



## autorisation de travail pour les étrangers

Par **hayacine**, le **08/09/2011** à **12:53**

Bonjour

Je suis de algérien de nationalité et j'ai un master 2 pro en électronique et la j'ai réussi a décroché un cdi et voila l'entreprise qui me contacte et me dit que je peut pas travail psk la procédure de changement de statut dur des mois , je suis perplexe,je sais pas quoi faire j'ai besoin de votre aides merci d'avance

Par **Domil**, le **08/09/2011** à **13:05**

Vous avez bien fait votre demande pour changer de statut ? L'employeur a bien les éléments prouvant qu'il n'a pas pu trouver d'employés en France ?

Par **hayacine**, le **08/09/2011** à **13:10**

non pas encore c'est l'entreprise qui ma dit ont a besoins de vous dans l'immédiat et quand j'ai envoyer les document a l'entreprise ils m'ont dit que ca va prend du temps la procédure du changement de statut donc ont peut pas vous recruter pour ca